

Aéroport de La Réunion Roland Garros

Forte affluence à l'aéroport Roland Garros

Accès limité à la zone d'enregistrement à partir de mardi 29 décembre

L'aéroport Roland Garros enregistre, depuis la mi-décembre, un pic d'activité lié à la suspension des motifs impérieux exigés, au cours des semaines précédentes, pour voyager entre la métropole et La Réunion.

12.400 passagers ont ainsi été traités, au départ et à l'arrivée, pendant le premier week-end des vacances de l'été austral, les 19 et 20 décembre.

Des vagues importantes de départs, attendues la semaine prochaine, vont de nouveau provoquer une forte affluence dans l'aérogare. Afin d'éviter une situation qui rendrait difficile le respect de la distanciation physique nécessaire en cette période d'épidémie, l'accès à la zone des banques d'enregistrement sera réservée aux seuls passagers munis de leur titre de transport, **à compter du mardi 29 décembre et jusqu'au dimanche 3 janvier 2021 inclus.**

Les passagers pourront toutefois retrouver leurs accompagnants après s'être enregistrés, à l'extérieur du hall public ou dans l'espace de restauration en mezzanine, à l'intérieur de l'aérogare. L'accès à la salle *kiss and fly*, située avant la zone des contrôles de police, sera également réservé aux seuls passagers en partance.

Du 29 décembre en 3 janvier, le public pourra néanmoins accéder aux agences des compagnies aériennes, situés dans l'aérogare, pour acheter un billet ou tout autre démarche.

Tests antigéniques et caméras thermiques

L'aéroport Roland Garros rappelle aux passagers et à leurs accompagnants la nécessité d'un strict respect des gestes barrières au sein de l'aérogare, à commencer par le port du masque et le lavage régulier des mains. La Société Aéroportuaire met en œuvre des mesures de prévention dans l'ensemble de ses installations, afin de protéger le public et les personnels. Deux caméras thermiques sont, notamment, activées à la sortie de la salle de livraison des bagages, après chaque arrivée. Elles détectent les températures corporelles supérieures à 38°.

Depuis le 22 novembre, les passagers en provenance de Mayotte se voient proposer un test antigénique Covid-19 (TDR-Test Diagnostic Rapide). Ceux qui acceptent de l'effectuer et qui seraient testés positifs sont invités à rejoindre leur lieu de séjour à La Réunion, dans le respect de toutes les consignes sanitaires, avant d'être contactés par l'Agence Régionale de Santé.

Pendant cette période de vacances, des annonces sonores invitent les passagers à l'arrivée en provenance de métropole, à se faire tester par précaution, dans les 48 à 72 heures suivant le début de leur séjour.

Un million de passagers en 2020

Au terme des onze premiers mois de l'année, l'aéroport Roland Garros a accueilli 933 400 passagers, en recul de 58% par rapport à l'année précédente. Après avoir progressé en janvier et février, le trafic s'est effondré à partir de mars, quand la pandémie de Covid-19 a entraîné la fermeture des frontières. L'activité s'est partiellement rétablie à partir de juillet sur l'axe métropole-Réunion et sur la ligne Réunion-Mayotte. La remontée de l'activité, enregistrée au cours de la seconde quinzaine de décembre, amène la Société Aéroportuaire à réévaluer, à la hausse, ses prévisions de trafic pour la totalité de l'année 2020. Le cap du million de passagers, équivalant au trafic de l'aéroport en 1993, devrait finalement être franchi.

La chute de l'activité de fret aérien devrait pour sa part être contenue à 26% (21 500 tonnes) par rapport à 2019.

Contact info : Communication- 0262 48 80 06